



**RILLIEUX
LA-PAPE**

Guide de la **SCOLARITÉ**

**2026
—
2027**

**PRÉPAREZ
LA RENTRÉE !**

CONTACTS ET INFOS UTILES

>> PORTAIL FAMILLE

famille.rillieuxlapape.fr

Pour la création de votre compte, faites votre demande sur **espacefamille@rillieuxlapape.fr**

>> PÔLE INSCRIPTIONS

04 37 85 00 00

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 17h.
Fermeture à 16h le mardi.

>> NUMÉRO VERT

0 800 94 84 94

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17h ;
les samedis des semaines paires, de 9h à 12h.

Pour toute interrogation ou difficulté relative aux crèches, à l'école, au périscolaire ou aux loisirs.

La messagerie du portail famille reste à privilégier pour les familles disposant d'un compte.

>> ENCADREMENT

1| Pour les centres de loisirs et les mercredis, contacter le centre aéré des Lônes au 04 78 88 64 38.

2| Pour le périscolaire, contacter les responsables de votre secteur, page 18.



Chers parents d'élèves,

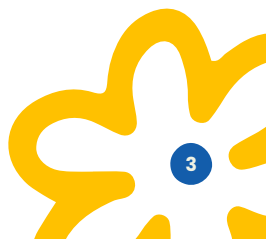
Comme chaque année, la Ville de Rillieux-la-Pape met à votre disposition le Guide de la scolarité pour vous accompagner dans les démarches liées à la rentrée.

Ce document a pour objectif de répondre à vos questions pratiques concernant l'inscription de votre enfant, la restauration scolaire, les activités périscolaires, les temps de loisirs, ainsi que les informations relatives aux transports et à l'accompagnement des enfants en situations particulières.

Un kit de fournitures scolaires sera à nouveau distribué à chaque élève du CP au CM2, afin de leur permettre d'aborder l'année dans de bonnes conditions.

Nous souhaitons à l'ensemble des familles et des équipes éducatives une belle rentrée scolaire 2026-2027.

Le Maire de Rillieux-la-Pape



RENTRÉE SCOLAIRE

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2026

La présence des enfants est indispensable dès le premier jour.

INSCRIPTIONS :

du lundi 4 mai au vendredi 26 juin 2026

» Sur le portail famille : famille.rillieuxlapape.fr

» Au guichet de l'Accueil Marcel André, 165, rue Ampère, sur rendez-vous : 04 37 85 00 00.

Les inscriptions ne sont pas à renouveler à l'entrée en CP pour les enfants des écoles Brosses, Canellas, Castellane et Vancia.

ACCUEIL :

Dès l'âge de 3 ans **à condition que les enfants ne portent plus de couches**. Dès l'âge de 2 ans dans les écoles de la Ville nouvelle.

SECTORISATION :

Les enfants sont inscrits dans l'école du secteur dont dépend la résidence des parents.

PIÈCES À FOURNIR :

- Livret de famille complet ou acte de naissance de l'enfant.
- La carte d'identité du parent qui inscrit.
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Si vous êtes hébergé : attestation sur l'honneur d'hébergement, copie de la carte d'identité et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois de l'hébergeant.

- Carnet de santé de l'enfant à inscrire (page vaccinations).
- Si l'enfant a auparavant été scolarisé dans une autre école, le certificat de radiation remis par le directeur de l'établissement précédent.

SITUATIONS PARTICULIÈRES :



● Enfants allophones :

Les enfants parlant peu la langue française sont accompagnés pendant le temps scolaire par des enseignants spécialisés et inscrits dans les écoles : Alagniers, Charmilles, Semailles et Velette, selon les possibilités.



● Absence d'un enseignant :

Hormis en cas de grève, les enfants sont alors répartis dans les autres classes. Les activités de restauration et périscolaires restent facturées.



● Absence d'un enfant :

Toute absence le jour de la rentrée doit être signalée par écrit au directeur.

JOURNÉE TYPE DE L'ÉCOLIER



Péri-ludo jusqu'à 18 h 30 aux Brosses, à Canellas, Castellane, Paul Chevallier et Vancia.

3244 élèves scolarisés en 2025-2026

10 groupes scolaires

110 classes élémentaires

61 classes maternelles

1695 repas servis par jour dans les cantines

4198 inscriptions annuelles périscolaires

105 agents

55 ATSEM

34 agents de restauration

6 coordinateurs et animateur

3 intervenants musicaux

867€/an en élémentaire (coût scolarité)

1462€/an en maternelle

INSCRIPTIONS

du lundi 22 juin au vendredi 21 août 2026
pour un accueil dès la rentrée.

>> Sur le portail famille : famille.rillieuxlapape.fr

>> Au guichet de l'Accueil Marcel André
165, rue Ampère sur rendez-vous : 04 37 85 00 00.

Reprise des inscriptions le 1^{er} septembre pour un accueil 5 jours
après leur validation.

ACTIVITÉS :

✓ **MATIN** : garderie, de 7 h 20 à 8 h 30.
Facturation à la demi-heure selon le quotient familial

✓ **MIDI** : restauration scolaire.
Facturation selon le quotient familial

✓ **SOIR** :

● **Péri-ludo** (garderie maternelle et élémentaire), de 16 h 30 à 18h. Facturation à la demi-heure selon le quotient familial.
Les enfants peuvent quitter l'activité à tout moment.

● **Péri-éduc** (élémentaire), de 16 h 30 à 18h. Facturation à la séance selon le quotient familial. Les enfants ne peuvent pas quitter la séance avant la fin de celle-ci.
Aide aux leçons ou activités sportives les lundis et jeudis.
Activités sportives et culturelles les mardis et vendredis.
Ateliers encadrés par des animateurs professionnels.



RESTAURATION :

- **Âge** : les enfants peuvent déjeuner au restaurant scolaire dès 3 ans. Une journée complète passée en collectivité étant très longue pour les jeunes enfants, les parents qui en ont la possibilité sont invités à faire déjeuner leurs enfants à la maison.

Si votre enfant atteint ses 3 ans avant le 31 décembre, vous pouvez demander une dérogation afin qu'il soit accueilli à la cantine avant sa date anniversaire.

Envoyez un mail à education@rillieuxlapape.fr

Vous travaillez ? Vous pouvez confier votre enfant à une assistante maternelle le temps du repas.

Relais Les Bout'Choux

30, avenue Général Leclerc

Tél. 04 78 88 42 89

- **Composition des repas** : le déjeuner est confectionné avec l'aide d'une diététicienne de la Sogeres, cuisine centrale, responsable de la facturation des repas.
- **Quotient familial** : si votre QF change en cours d'année, vous devez prévenir la Sogeres et le pôle inscriptions afin que ce changement s'applique sur la facturation des repas.
- **PAI** : si votre enfant présente des restrictions alimentaires reconnues médicalement, joignez à son inscription son PAI, projet d'accueil individualisé, élaboré en collaboration avec le médecin scolaire.



ABSENCES :

Toute absence médicale doit être signalée sous 48 heures :

» Aux responsables des restaurants scolaires pour les absences sur le temps méridien.

» Au Pôle inscriptions via le portail famille pour les autres absences.

Les absences pour raison de santé ne sont pas facturées hormis le délai de carence de deux jours.

En cas d'absence d'un enfant, les repas restent facturés à la Ville par la Sogeres. Raison pour laquelle un délai de carence de 2 jours est appliqué même sur présentation d'un justificatif médical.

MODIFICATION DE PLANNING :

Les présences et absences sont à notifier au moins 5 jours avant sur les plannings des activités pour être prises en compte.

» **TARIFS :**

Voir p. 16

RÉUNIONS PÉRISCOLAIRES :

Chaque année, des réunions périscolaires sont organisées en septembre et octobre. Elles vous permettent de vous informer sur l'encadrement et les activités proposées aux enfants. L'occasion également de rencontrer les équipes pédagogiques de la Ville ainsi que les personnels du service Enfance Éducation.



MARDI 22 SEPTEMBRE

Écoles Brosses, Canellas, Castellane : 18 h 30

Centre aéré des Lônes, bâtiment Arlequin.

École des Semailles : 18h, salle de sport, élémentaire B.

JEUDI 24 SEPTEMBRE

École Paul Chevallier : 18 h 30, salle Simone Veil.

École du Mont-Blanc : 18h

Salle d'activités élémentaire accueil de loisirs.

MARDI 29 SEPTEMBRE

École de la Velette : 18h, préau élémentaire A.

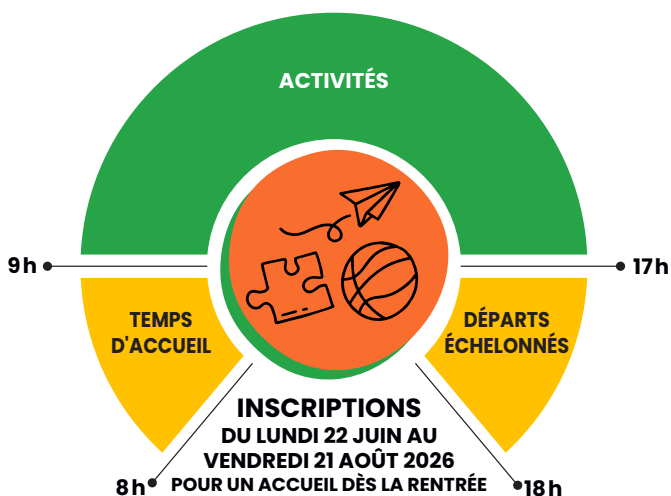
École des Charmilles : 18h, salle de sport, élémentaire B.

JEUDI 1^{er} OCTOBRE

École des Alagniers : 18h, salle de motricité maternelle A.

École de Vancia : 18 h 30, salle de motricité maternelle.

LE MERCREDI JOURNÉE SANS ÉCOLE



» Sur le portail famille : famille.rillieuxlapape.fr

» Au guichet de l'Accueil Marcel André, 165, rue Ampère, sur rendez-vous : 04 37 85 00 00.

Reprise des inscriptions le 1^{er} septembre pour un accueil 5 jours après, en fonction des disponibilités.

FONCTIONNEMENT : **DU 2 SEPTEMBRE 2026 AU 23 JUIN 2027**

Le centre aéré des Lônes accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis, hors vacances scolaires et jours fériés, de 8h à 18h.

3 formules sont proposées :

FORMULE 1:

Journée complète avec repas

de 8h à 17h-18h

Possibilité de transport collectif gratuit aller-retour.

FORMULE 2:

Matin avec repas

De 8h à 13 h 30

Possibilité de transport collectif gratuit à l'aller.

Les parents doivent récupérer leur enfant au centre aéré entre 13h et 13 h 30. Pas de transport collectif pour le retour.

FORMULE 3:

Après-midi sans repas

De 13h à 17h-18h

Possibilité de transport collectif gratuit aller-retour.

ACTIVITÉS :

Sorties et événements culturels et sportifs ponctuent l'année : théâtre, acrobbranche, tennis, sports collectifs, activités manuelles et artistiques.

Goûter fourni par la Ville.

Pas de sortie ni d'arrivée en dehors des plages d'accueil.



ABSENCES :

5 absences par enfant non facturées sont possibles sur l'année en prévenant au moins 5 jours avant.

Les absences non prévues restent facturées.

Les absences médicales ne sont pas facturées sous réserve d'envoi du certificat médical sous 48 heures au Pôle inscriptions.

NAVETTES BUS

Arrêts et horaires de desserte

(les horaires peuvent varier en fonction de la circulation)

| | Matin | Midi | Soir |
|------------------------|--------|---------|---------|
| Alagniers | 8 h 25 | 13 h 10 | 17 h 40 |
| Canellas | 8 h 20 | | 17 h 50 |
| Paul Chevallier | 8 h 20 | 13 h 20 | 17 h 30 |
| Piscine | 8 h 30 | | 17 h 30 |
| Semailles | 8 h 35 | 13 h 30 | 17 h 50 |
| Vancia | 8 h 30 | | 17 h 40 |
| Verchères | 8 h 30 | | 17 h 30 |
| Viennoiserie | 8 h 40 | 13 h 50 | 17 h 40 |
| Velette | 8 h 40 | 13 h 40 | 17 h 20 |

>> TARIFS :

Voir p. 16

INSCRIPTIONS À LA SEMAINE UNIQUEMENT

- » Sur le portail famille : famille.rillieuxlapape.fr
- » Au guichet de l'Accueil Marcel André, 165, rue Ampère, sur rendez-vous : 04 37 85 00 00.

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES ET INSCRIPTIONS 2026-2027

| DATES DES VACANCES | CENTRES OUVERTS | DATES DES INSCRIPTIONS |
|--|---|---------------------------------------|
| TOUSSAINT Du 19 au 30 octobre 2026 | Centre aéré et sport (regroupés aux Lônes) | Du 5 au 16 octobre 2026 |
| NOËL Du 21 décembre 2026 au 1 ^{er} janvier 2027 | Centre aéré et sport (regroupés aux Lônes) | Du 7 au 18 décembre 2026 |
| HIVER Du 15 au 26 février 2027 | Centre aéré, sport et camp | Du 1 ^{er} au 12 février 2027 |
| PRINTEMPS Du 12 au 23 avril 2027 | Centre aéré et sport | Du 30 mars au 9 avril 2027 |
| ÉTÉ À compter du 5 juillet 2027 | Centre aéré et sport (regroupés aux Lônes en août) et camps | Du 24 mai au 18 juin 2027 |

CENTRES DE LOISIRS

LE CENTRE AÉRÉ DES LONES Pour les 3-13 ans

Activités sportives, ludiques et culturelles autour de valeurs humaines et éducatives en adéquation avec le rythme de l'enfant dans un cadre naturel exceptionnel.
Situé boulevard des Loisirs, à Crépieux.

LE CENTRE DE LOISIRS SPORTIFS Pour les 5-13 ans

Des animateurs sportifs passionnés et diplômés d'État initient les enfants à différentes disciplines sportives, à la persévérance, au respect des règles, à la solidarité. Le centre est situé **sur les Lônes pendant les vacances de Toussaint, Noël et août puis à l'accueil de loisirs de la Velette pendant les vacances d'hiver, printemps et juillet.**

SÉJOURS À THÈMES

LES CAMPS

Pour les 8-13 ans (âge variable selon les camps)

Le camp montagne est proposé sur l'une des deux semaines des vacances d'hiver.

Les camps été se déclinent en 5 thématiques en juillet et en août.

Des aides Caf sont possibles. Renseignez-vous auprès de votre antenne.

Quel que soit le lieu fréquenté par votre enfant, il sera encadré par des professionnels confirmés, diplômés d'État.

ABSENCES :

Toute absence médicale doit être signalée sous 48 heures au Pôle inscriptions via le portail famille.

Les absences pour raison de santé ne sont pas facturées hormis le délai de carence de deux jours.

TRANSPORTS :

Des navettes bus desservent les différents quartiers de la ville pour un acheminement facilité des enfants vers les centres. Les arrêts et horaires sont indiqués sur les coupons d'inscription mis à disposition sur le portail famille lors de chaque campagne d'inscriptions.

Les familles qui déposent et récupèrent leurs enfants directement aux centres, peuvent le faire entre 8h et 9h le matin et entre 17h et 18h le soir.

NAVETTES BUS

Arrêts et horaires de desserte

(les horaires peuvent varier en fonction de la circulation)

| Toussaint, Noël, Hiver, Printemps et Août | Matin | Midi | Soir |
|---|--------|---------|---------|
| Alagniers | 8 h 25 | 13 h 10 | 17 h 40 |
| Canellas | 8 h 20 | | 17 h 50 |
| Paul Chevallier | 8 h 20 | 13 h 20 | 17 h 30 |
| Piscine | 8 h 30 | | 17 h 30 |
| Semailles | 8 h 35 | 13 h 30 | 17 h 50 |
| Vancia | 8 h 30 | | 17 h 40 |
| Verchères | 8 h 30 | | 17 h 30 |
| Viennoiserie | 8 h 40 | 13 h 50 | 17 h 40 |
| Velette | 8 h 40 | 13 h 40 | 17 h 20 |

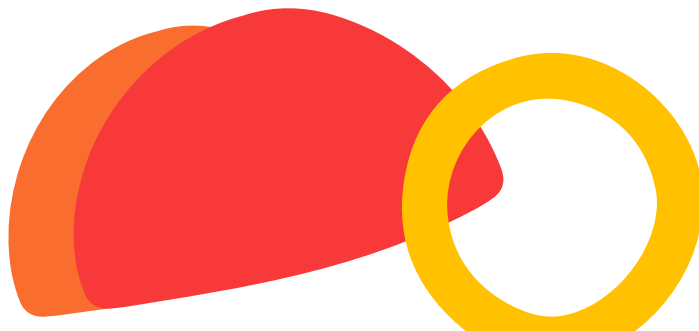
| Juillet | Matin | Midi | Soir |
|-----------------|--------|---------|--------------------------------|
| Alagniers | 8 h 25 | 13 h 10 | 17 h 30 Sport 17 h 45 Lômes |
| Canellas | 8 h 20 | | 17 h 50 |
| Paul Chevallier | 8 h 20 | 13 h 20 | 17 h 30 |
| Piscine | 8 h 30 | | 17 h 40 |
| Semailles | 8 h 30 | 13 h 30 | 17 h 50 |
| Vancia | 8 h 30 | | 17 h 40 |
| Verchères | 8 h 20 | | 17 h 40 |
| Viennoiserie | 8 h 40 | 13 h 40 | 17 h 30 |
| Velette | 8 h 40 | | 17 h 30 |

SÉCURITÉ :

- Le mode de transport défini au moment de l'inscription n'est pas modifiable en cours de semaine.
- Les rendez-vous (médicaux, administratifs, départs en vacances...) ne peuvent justifier l'arrivée ou le départ d'un enfant en dehors des plages d'accueil.

>> TARIFS :

Voir p. 16



RESTAURATION maternelle et élémentaire

| QF - 300 | QF 301 À 500 | QF 501 À 700 | QF 701 À 1000 | QF 1001 À 1500 | QF + 1500 | Extérieurs |
|-------------|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|--------------|------------|
| 1,80 € | 3,15 € | 3,90 € | 4,30 € | 4,50 € | 5,00 € | 5,20 € |

Les repas réservés moins de 48 heures avant l'accueil de l'enfant seront facturés 11 €.

GARDERIE MATIN ET PÉRI-LUDO

maternelle et élémentaire

| QF - 300 | QF 301 À 500 | QF 501 À 700 | QF 701 À 1000 | QF 1001 À 1500 | QF + 1500 | Extérieurs |
|-------------|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|--------------|------------|
| 0,80 € | 0,80 € | 0,80 € | 1,30 € | 1,30 € | 1,60 € | 1,65 € |

PÉRI-ÉDUC élémentaire

| QF - 300 | QF 301 À 500 | QF 501 À 700 | QF 701 À 1000 | QF 1001 À 1500 | QF + 1500 | Extérieurs |
|-------------|-----------------|-----------------|------------------|-------------------|--------------|------------|
| 0,15 € | 0,25 € | 0,35 € | 0,45 € | 0,55 € | 0,65 € | 0,70 € |

VACANCES SCOLAIRES

| QUOTIENTS FAMILIAUX | - 300 | 301 À 500 | 501 À 700 | 701 À 1000 | 1001 À 1500 | + 1500 | Extérieurs |
|----------------------------------|--------|--------------|--------------|---------------|----------------|---------|------------|
| Journée avec repas | 4,85 € | 9,75 € | 14,10 € | 17,30 € | 20,60 € | 23,80 € | 24,90 € |
| Après-midi sans repas | 1,65 € | 3,45 € | 5,25 € | 6,70 € | 8,20 € | 9,65 € | 10,10 € |

MERCREDIS LOISIRS maternelle et élémentaire

| QUOTIENTS FAMILIAUX | - 300 | 301 À 500 | 501 À 700 | 701 À 1000 | 1001 À 1500 | + 1500 | Extérieurs |
|----------------------------------|--------|--------------|--------------|---------------|----------------|---------|------------|
| Journée avec repas | 4,85 € | 9,75 € | 14,10 € | 17,30 € | 20,60 € | 23,80 € | 24,90 € |
| Matinée avec repas | 3,25 € | 6,25 € | 8,80 € | 10,60 € | 12,30 € | 14,20 € | 14,90 € |
| Après-midi sans repas | 1,65 € | 3,45 € | 5,25 € | 6,70 € | 8,20 € | 9,65 € | 10,10 € |

SÉJOUR AVEC HÉBERGEMENT - CAMPS

| QF - 300 | QF 301 À 500 | QF 501 À 700 | QF 701 À 1000 | QF 1001 À 1500 | QF + 1500 | Extérieurs |
|-------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------------|--------------|------------|
| 10,80 €** | 16,20 €** | 26,90 €** | 23,80 € | 27,00 € | 32,40 € | 33,90 € |

CLASSES TRANSPLANTÉES - 5 jours

| QF - 300 | QF 301 À 500 | QF 501 À 700 | QF 701 À 1000 | QF 1001 À 1500 | QF + 1500 | Extérieurs |
|-------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------------|--------------|------------|
| 51,50 € | 59,50 € | 66,50 € | 82,00 € | 93,50 € | 99,00 € | 103,50 € |

MINI SÉJOUR - 2 jours avec nuitée

| QF - 300 | QF 301 À 500 | QF 501 À 700 | QF 701 À 1000 | QF 1001 À 1500 | QF + 1500 | Extérieurs |
|-------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------------|--------------|------------|
| 15,40 € | 18,70 € | 24,30 € | 28,50 € | 30,90 € | 33,00 € | 34,50 € |

MINI SÉJOUR - 2 jours sans nuitée

| QF - 300 | QF 301 À 500 | QF 501 À 700 | QF 701 À 1000 | QF 1001 À 1500 | QF + 1500 | Extérieurs |
|-------------|--------------------|--------------------|---------------------|----------------------|--------------|------------|
| 7,45 € | 8,50 € | 11,80 € | 13,90 € | 14,90 € | 16,00 € | 16,70 € |

Les familles ne fournissant pas les informations nécessaires au calcul du quotient familial se verront appliquer le tarif maximum jusqu'à régularisation.

Tous ces tarifs sont susceptibles d'évolution au 1^{er} septembre 2026. Plus d'informations sur famille.rillieuxlapape.fr

** Dans le cadre de l'Aide aux vacances enfants Caf Vacaf, les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 900 € peuvent bénéficier d'une prise en charge appliquée sur le tarif affiché :

- de 0 à 400 € : 60 % du séjour pris en charge par la Caf
- de 401 à 900 € : 50 % du séjour pris en charge par la Caf

Les familles souhaitant bénéficier de cette prise en charge doivent en faire la demande au moment de l'inscription auprès du Pôle Inscriptions.

G.S. LES ALAGNIERS *5, rue Boileau*

| | | |
|---------------------|--|----------------|
| École élémentaire | ce.0693736l@ac-lyon.fr | 04 78 88 81 70 |
| École maternelle | ce.0693755g@ac-lyon.fr | 04 78 88 83 60 |
| Restaurant scolaire | Rest_ALA@rillieuxlapape.fr | 04 78 88 88 18 |

G.S. LES CHARMILLES *4, avenue des Anciens Combattants en A.F.N.*

| | | |
|----------------------|--|----------------|
| École élémentaire | ce.0693569e@ac-lyon.fr | 04 78 88 86 81 |
| École maternelle | ce.0693754f@ac-lyon.fr | 04 78 88 91 03 |
| Restaurant scolaire | Rest_CHA@rillieuxlapape.fr | 04 78 88 94 78 |
| Coordinateur Ville** | | 06 76 66 52 85 |

** Un seul coordinateur pour les deux écoles : Alagniers et Charmilles

Au moment de l'appel, les familles sont invitées à préciser le nom de l'école concernée.

G.S. LE MONT-BLANC *Entrée de l'école, Venelle de la plaine des jeux*

| | | |
|---------------------|--|----------------|
| École élémentaire | ce.0693431e@ac-lyon.fr | 06 23 67 33 46 |
| École maternelle | ce.0693826j@ac-lyon.fr | 06 23 67 83 34 |
| Restaurant scolaire | Rest_MBL@rillieuxlapape.fr | 04 78 88 88 20 |
| Coordinateur Ville | | 06 76 66 53 60 |

G.S. LES SEMAILLES *1, rue du Luxembourg*

| | | |
|---------------------|--|----------------|
| École élémentaire | ce.0693470x@ac-lyon.fr | 04 78 88 05 35 |
| École maternelle | ce.0693717r@ac-lyon.fr | 04 78 88 00 47 |
| Restaurant scolaire | Rest_SEM@rillieuxlapape.fr | 04 78 88 88 43 |
| Coordinateur Ville | | 07 89 86 36 19 |

G.S. PAUL CHEVALLIER *19, rue Fleury Salignat*

| | | |
|---------------------|--|----------------|
| École élémentaire | ce.0692869u@ac-lyon.fr | 04 72 01 05 25 |
| École maternelle | ce.0691634b@ac-lyon.fr | 04 72 01 05 26 |
| Restaurant scolaire | Rest_PCH@rillieuxlapape.fr | 04 72 01 05 28 |

G.S. VANCIA 4811, route de Strasbourg

| | | |
|------------------------------------|--|----------------|
| École élémentaire enfantine | ce.0692300a@ac-lyon.fr | 04 78 88 13 14 |
| Restaurant scolaire | Rest_VANC@rillieuxlapape.fr | 04 78 88 87 22 |
| Coordinateur Ville** | | 06 76 66 47 33 |

**Un seul coordinateur pour les deux écoles : Paul Chevallier et Vancia.
Au moment de l'appel, les familles sont invitées à préciser le nom de l'école concernée.

G.S. CASTELLANE 105, route de Genève

| | | |
|----------------------------------|--|----------------|
| École élémentaire | ce.0691622n@ac-lyon.fr | 04 78 88 52 26 |
| École maternelle | ce.0691620l@ac-lyon.fr | 04 78 88 69 00 |
| Restaurant scolaire Lônes | Rest_LON@rillieuxlapape.fr | 04 78 97 18 30 |

G.S. CANELLAS Place Canellas

| | | |
|------------------------------------|--|----------------|
| École élémentaire enfantine | ce.0691621m@ac-lyon.fr | 04 78 88 27 25 |
| Restaurant scolaire Lônes | Rest_LON@rillieuxlapape.fr | 04 78 97 18 30 |

G.S. LES BROSSES 161, route de Genève

| | | |
|------------------------------------|--|----------------|
| École élémentaire enfantine | ce.0691619k@ac-lyon.fr | 04 78 88 64 95 |
| Restaurant scolaire Lônes | Rest_LON@rillieuxlapape.fr | 04 78 97 18 30 |

G.S. LA VELETTE 30, avenue Général Leclerc

| | | |
|-----------------------------|--|----------------|
| École élémentaire | ce.0693531n@ac-lyon.fr | 04 78 88 84 57 |
| École maternelle | ce.0693603s@ac-lyon.fr | 04 78 88 94 65 |
| Restaurant scolaire | Rest_VELETT@rillieuxlapape.fr | 04 78 88 88 66 |
| Coordinateur Ville** | | 06 76 66 54 99 |

** Un seul coordinateur ville pour les écoles Brosses, Canellas, Castellane et Velette.
Au moment de l'appel, les familles sont invitées à préciser le nom de l'école concernée.

**Les coordonnées des directions d'accueil de loisirs
seront communiquées aux parents d'ici la rentrée
scolaire 2026-2027.**





MAIRIE DE RILLIEUX-LA-PAPE
Direction des Politiques
Éducatives

Accueil Marcel André
165, rue Ampère
Tél : 04 37 85 00 00

famille.rillieuxlapape.fr
espacefamille@rillieuxlapape.fr



RILLIEUX
LA-PAPE

